

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 28 janvier 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 21 janvier 2016

Publié le 29 janvier 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 19

#### *Membres présents :*

|                        |                            |                             |
|------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| M. François REBSAMEN   | M. Patrick MOREAU          | M. Louis LEGRAND            |
| M. Pierre PRIBETICH    | Mme Stéphanie MODDE        | M. Patrick ORSOLA           |
| M. Thierry FALCONNET   | Mme Christine MARTIN       | M. François NOWOTNY         |
| M. Patrick CHAPUIS     | Mme Danielle JUBAN         | Mme Dominique BEGIN-CLAUDET |
| Mme Nathalie KOENDERS  | Mme Lê Chinh AVENA         | Mme Florence LUCISANO       |
| M. Rémi DETANG         | Mme Chantal TROUWBORST     | M. Jean DUBUET              |
| Mme Catherine HERVIEU  | M. Jean-Yves PIAN          | M. Gaston FOUCHERES         |
| M. José ALMEIDA        | Mme Océane CHARRET-GODARD  | Mme Anne PERRIN-LOUVRIER    |
| M. François DESEILLE   | M. Jean-Claude DECOMBARD   | M. Jean-Philippe MOREL      |
| Mme Colette POPARD     | Mme Anne ERSCHENS          | M. Nicolas BOURNY           |
| M. Michel JULIEN       | M. Laurent BOURGUIGNAT     | Mme Corinne PIOMBINO        |
| M. Didier MARTIN       | Mme Catherine VANDRIESSE   | M. Jean-Louis DUMONT        |
| M. Dominique GRIMPRET  | Mme Chantal OUTHIER        | M. Patrick BAUDEMONT        |
| M. Michel ROTGER       | M. Emmanuel BICHOT         | M. Dominique SARTOR         |
| M. Jean-Patrick MASSON | M. Édouard CAVIN           | Mme Lydie CHAMPION          |
| Mme Badiaâ MASLOUHI    | Mme Frédérique DESAUBLIAUX | Mme Michèle LIEVREMONT      |
| M. André GERVAIS       | M. Hervé BRUYERE           | M. Philippe BELLEVILLE      |
| M. Benoît BORDAT       | M. Jean ESMONIN            | Mme Noëlle CABBILLARD       |
| Mme Anne DILLENSEGER   | Mme Sandrine RICHARD       | M. Cyril GAUCHER            |
| M. Jean-Claude GIRARD  | Mme Claudine DAL MOLIN     | M. Adrien GUENE.            |

#### *Membres absents :*

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS  
M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU  
M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH  
Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI  
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Jean-Yves PIAN  
Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER  
M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS  
M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD  
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD  
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN  
M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER  
M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE  
M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN  
Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER  
M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET  
Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA  
M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO  
M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT  
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE****Association « Entreprendre Pour Apprendre » - Demande de subvention 2016**

L'Association « Entreprendre pour Apprendre », association loi 1901, a pour but de permettre à des jeunes étudiants issus des collèges et lycées, de développer leur sens de l'initiative et des responsabilités, de s'initier à la gestion de projets et à la vie économique, d'acquérir un esprit d'entrepreneur, etc ...

L'Association, au moyen d'un projet pédagogique de "mini entreprises", permet aux jeunes de poursuivre tout au long de l'année scolaire un projet de création d'entreprise réelle, en miniature. Pendant l'année, les élèves deviennent des mini-entrepreneurs en créant leur produit, leur entreprise avec l'accompagnement d'une équipe pédagogique et le suivi d'un conseiller d'entreprise.

L'objectif recherché est de permettre, d'une part, aux jeunes de :

- découvrir l'entreprise et son fonctionnement ;
- d'appréhender une démarche de projet ;
- de développer des aptitudes et des compétences ;
- de développer des savoir-être ;

et d'autre part, aux enseignants d'établir un autre mode de fonctionnement.

Afin de permettre à l'Association de poursuivre le développement des programmes au sein des établissements, le Grand Dijon est sollicité pour une participation financière à hauteur de 10 000 €. (Le budget prévisionnel de l'association est annexé au présent rapport).

Depuis la mise en place de ce dispositif en Bourgogne, le nombre de « mini-entreprises » a considérablement augmenté, passant d'une dizaine à une trentaine de projets.

A titre indicatif, pour l'année 2014-2015, 29 « mini-entreprises » ont été créées dont 13 en Côte-d'Or.

A ce titre, il est proposé d'accorder une subvention de 10 000 € pour l'année 2015-2016 à l'Association « Entreprendre pour apprendre ».

**LE CONSEIL,****APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,****DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'Association « Entreprendre pour apprendre », une subvention de 10 000 € ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra dès les formalités de dépôt en Préfecture de la délibération, effectuées ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2016.

SCRUTIN : POUR : 79

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

*DONT 19 PROCURATIONS*